

Pour une stratégie d'investissements directs étrangers en France soutenables et responsables

Déclaration du groupe des Outre-mer

Depuis trois ans, la France a lancé le sommet "Choose France" qui, au fil du temps, trouve une déclinaison territoriale. Cette opération a pour objectif de promouvoir l'attractivité de notre pays en incitant les investisseurs étrangers à se déployer dans nos territoires.

Si notre pays a pu bénéficier des inquiétudes liées au Brexit, la crise sanitaire risque d'exacerber la concurrence entre les pays. Cependant, ces dernières années, les investissements internationaux en France ont atteint des niveaux record. Les investissements directs français à l'étranger vont de pair.

Cette augmentation se confirme également dans l'environnement régional des Outre-mer. Néanmoins, les flux ont davantage profité dans nos bassins océaniques aux pays alentour, plus attractifs fiscalement et du fait du coût du travail.

Ce constat a été posé par le Président de la République en 2019, lorsqu'il a réaffirmé la place de la France dans le bassin « indopacifique ». Autrement-dit, les Outre-mer dans leur zone géographique peuvent jouer un rôle stratégique, porteur d'un développement durable et responsable, avec leur potentiel démographique, environnemental, numérique ou encore culturel. Ces terres d'excellence et d'innovation doivent constituer le socle d'attractivité permettant de capter les Investissements Directs Etrangers.

L'autre grand enjeu consiste à répondre aux risques de distorsions dans le marché intérieur. Bien que le dispositif de filtrage récemment mis en œuvre constitue une première réponse, l'Union doit graduer sa réponse pour assurer une "souveraineté économique européenne".

Enfin, à l'heure de la déclinaison du plan de relance dans les Outre-mer, les investissements étrangers pourraient être un formidable levier en faveur du développement de filières créatrices d'emplois. C'est pourquoi, nous partageons l'objectif d'un guichet unique à l'échelle des territoires permettant de répondre à la fois aux besoins et aux spécificités de chaque collectivité.

Dans les Outre-mer, comme ailleurs, les investissements étrangers peuvent être la meilleure ou la pire des choses dépendant des conditions et de l'encadrement dont ils peuvent faire

l'objet. La même problématique se pose aussi pour une part chez nous pour ce qui est des investissements dits "exogènes". Quel est le profit pour le territoire et ses habitants ? Il est utile de réfléchir et de proposer en ce domaine. Nous avons tous le souci d'accroître l'attractivité de nos territoires, mais aussi de les protéger. Cet avis y contribue utilement.

Le groupe a voté l'avis.